PHILIPPE VILLATTE

EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

59 rue Manin
75019 PARIS
01 42 01 57 60
villatte@noos.fr

Maître en droit
IDA Paris II

OS ASSOCIATION
9, rue de la Pierre Levée
75011 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

PHILIPPE VILLATTE

EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

59 rue Manin
75019 PARIS
01 42 01 57 60
villatte@noos.fr

Maître en droit
IDA Paris II

OS ASSOCIATION
9, rue de la Pierre Levée
75011 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2022

Aux Membres ,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée le 14 mars 2022, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association OS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association OS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, j'ai vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre association auprès des sociétés contrôlant votre association ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, j'atteste l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association OS ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m' appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 29 juin 2023

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Philippe Villatte



BILAN ACTIF

	Exercice clos le 31/12/2022			Exercice clos le 31/12/21
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/12/22	
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits ...				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8372	6600	1772	3248
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	2313		2313	1215
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**10685**	**6600**	**4085**	**4463**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	55156		55156	34196
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	26337		26337	2886
Valeurs mobilières de placement	15		15	15
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	184217		184217	249283
Charges constatées d'avance	969		969	2898
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	**266694**		**266694**	**289279**
FRAIS D'ÉMISSION DES EMPRUNTS (III)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	277380	6600	270779	293742

BILAN PASSIF

	Exercice clos le 31/12/22	Exercice clos le 31/12/21
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	588	588
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	106997	101802
Excédent ou déficit de l'exercice	18650	5195
SITUATION NETTE	**126235**	**107585**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	**126235**	**126024**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		18439
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)		**18439**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	14000	7500
TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11735	11460
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	70558	99336
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	71	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	47500	49422
TOTAL DETTES (III)	**130544**	**160218**
ECARTS DE CONVERSION DU PASSIF (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	270779	293742

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 1)

	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Variation	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	362553	346045		
dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	186692	204177		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	11296			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	618	1085	(467)	-43%
Utilisations des fonds dédiés	18439	17176		
Autres produits	83622	64406	19216	30%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**663220**	**632889**	**30332**	**5%**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	119514	110055	9459	9%
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	8498	9288	(790)	-9%
Salaires et traitements	347700	339354	8347	2%
Charges sociales	159552	151917	7634	5%
Dotations aux amortissements	1476	2162	(686)	-32%
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés		15401		
Autres charges	155	4	151	3765%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**636894**	**628181**	**8713**	**1%**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**26326**	**4708**	**21618**	**459%**
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1161	487	674	138%
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	**1161**	**487**	**674**	**138%**
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**1161**	**487**	**674**	**138%**
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**27487**	**5195**	**22292**	**429%**

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 2)

	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Variation	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6500		6500	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	**6500**		**6500**	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**(6500)**		**(6500)**	
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (VII)				
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (VIII)	**2337**		**2337**	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**664382**	**633376**	**31006**	**5%**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII+ VIII)	**645732**	**628181**	**17551**	**3%**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	18650	5195	13455	259%

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			

ANNEXE

1 janvier 2022 au 31 décembre 2022

Yannick POMMELLET - Expert-comptable
4 place Pierre Sémard, 94130 NOGENT-SUR-MARNE - Téléphone : 0143650754

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2022 ont été établis selon les normes définies par le plan relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, arrêté ministériel du 26/12/2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

L'association OS a pour objet de développer la recherche, la production et la diffusion dans le domaine de la dense contemporaine et du spectacle vivant par une transversalité ouverte à tout champ esthétique et tournée vers l'échange et la coopération internationale.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	-
Agencement, aménagement, installation technique	-
Matériel et outillage industriel	5 ans
Matériel de bureau et mobilier	-
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

3. Frais d'établissement

Néant.

4. Stocks

Néant.

5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

7. Opérations en devises

Néant.

VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	588				588
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	101802	5195			106997
Excédent ou déficit de l'exercice	5195		18650	5195	18650
SITUATION NETTE	**107585**				**126235**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL FONDS PROPRES	107585				126235

VARIATION DES FONDS DEDIÉS

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
PROJET 1 : DRAC							
Subventions d'exploitation	18439		18439				
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL PROJET 1 : DRAC	**18439**		**18439**				
PROJET 2							
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL PROJET 2							
PROJET 3							
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL PROJET 3							
TOTAL	18 439		18 439				

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation légale
		Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service		Valeur d'origine en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement et de développement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agenc- des construction							
Installations techniques, matériel et outillage ind	2582					2582	
Installations générales, agencements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier	7974				2183	5791	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	**10556**				**2183**	**8372**	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	1215		1098			2313	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)	**1215**		**1098**			**2313**	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	11770		1098		2183	10685	

AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Situations et mouvements de l'exercice			
	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux cessions d'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Inst. techniques, matériel et outillage industriel	1 320	383		1 704
Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 987	1 093	2 183	4 897
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	**7307**	**1476**	**2183**	**6600**
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	7307	1476	2183	6600

CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Situations et mouvements de l'exercice			
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
TOTAL CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				

DÉPRÉCIATIONS

Néant

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS				
Dépréciation sur immobilisations incorporelles				
Dépréciation sur immobilisations corporelles				
Dépréciation sur titres mis en équivalence				
Dépréciation sur titres de placement				
Dépréciation sur immobilisations financières				
Dépréciation sur stocks et en cours				
Dépréciation sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL GÉNÉRAL				

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE

Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2313		2313
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	55156	55156	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	2177	2177	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Créances diverses envers l'État et les collectivités publiques			
Groupe et associés	24133	24133	
Débiteurs divers	28	28	
Charges constatées d'avance	969	969	
TOTAL DES CRÉANCES	84775	82462	2313

PROVISIONS

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour reconstitution des gisements pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour implantation à l'étranger (avant 1/1/92)				
Provisions pour implantation à l'étranger (après 1/1/92)				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes et charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	7500	6500		14000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**7500**	**6500**		**14000**

ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	11735	11735		
Personnel et comptes rattachés	665	665		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59238	59238		
Impôts sur les bénéfices	2337	2337		
Taxe sur la valeur ajoutée	5132	5132		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3865	3865		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	71	71		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	47500	47500		
TOTAL DETTES	130544	130544		

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montants
Charges d'exploitation	969
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	969

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montants
Produits d'exploitation	47 500
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	47500

CHARGES À PAYER

	Montants
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9588
Dettes fiscales et sociales	442
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL CHARGES À PAYER	**10030**

PRODUITS À RECEVOIR

Néant

	Montants
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Stagiaire
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés et ouvriers	2	
TOTAL	**2**	